

La renaissance d'un service : une expérience aux Archives municipales de Valence

Laurence Salce

Citer ce document / Cite this document :

Salce Laurence. La renaissance d'un service : une expérience aux Archives municipales de Valence. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 215-222;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4911

Document généré le 15/03/2017

La renaissance d'un service : une expérience aux Archives municipales de Valence

Laurence SALCE

L'archiviste en commune est sans doute un de ceux qui a les fonctions les plus variées, voire les plus disparates de la profession. La situation des archives dans les communes est également très variable et on y voit le pire comme le meilleur, les plus grandes collectivités n'étant pas nécessairement celles qui agissent le mieux envers leur patrimoine archivistique. Ce qui fait parfois la difficulté de certains postes est aussi ce qui en fait leur intérêt.

Une situation difficile

En septembre 2003, la Ville de Valence décide de recruter un archiviste professionnel pour occuper le poste vacant de responsable du service des archives municipales. Ce service existait depuis la fin des années 1970, époque à laquelle il avait été détaché de la bibliothèque municipale, elle-même devenue médiathèque.

Un attaché de la filière administrative, non archiviste, dirigeait le service ; parti à la retraite en début d'année 2002, son poste était donc vacant. Les deux agents du service avaient assuré l'intérim, dans la mesure de leurs possibilités et des moyens qui leur avaient été accordés.

Pour l'anecdote, les Archives municipales avaient été gérées un temps par un archiviste-paléographe, chartiste, dont la fonction principale était celle de conservateur du musée et de la bibliothèque municipale, les trois services étant groupés. Ce conservateur avait quitté la mairie en 1949, et aucun autre archiviste professionnel n'était intervenu depuis.

La situation du service était mauvaise : deux agents assez désemparés, un arriéré considérable quant aux éliminations et aux versements, une méconnaissance des fonds, faute d'instrument de recherche et par conséquent une sous-exploitation des documents conservés. Pour couronner le tout, les Archives municipales souffraient aux yeux des autres services de la ville et des élus d'une image au mieux inexistante, au pire tout à fait négative.

Dans ces conditions, le défi à relever se situait à la fois dans le domaine purement archivistique et dans la restauration d'une « image de marque » en souffrance.

Diagnostic et traitement de(s) fonds

Dans une telle situation, il importe de faire preuve à la fois de rigueur et de souplesse. Il est vain de vouloir appliquer d'emblée un cadre de classement réglementaire et des bordereaux de versement, le risque de rejet des interlocuteurs concernés étant certain. De la souplesse, donc. Pour autant tout le travail mené doit aller vers une mise en application de la réglementation et des normes, au fur et à mesure. La rigueur sous-tend les actions mises en place.

Face à 2 kilomètres linéaires de documents peu ou pas décrits, stockés (et non conservés) dans quatre sites principaux séparés les uns des autres et quasiment saturés, sans instrument de recherche autre que des bordereaux de versement manuscrits, sans même un récolement sommaire, le découragement peut saisir l'archiviste... Il importe alors de tout mettre à plat, sur le fond comme sur la forme.

Sur le fond, cela a commencé par un récolement et par un repérage dans les bordereaux de versement disponibles des éliminations les plus évidentes. Évidemment, il est primordial de n'accorder qu'une confiance modérée aux bordereaux et d'ouvrir systématiquement les boîtes ; à cet égard, les surprises ont été nombreuses, autant que les divergences entre le bordereau et le contenu réel de la boîte. Cette reprise des éliminations a permis de libérer tout de suite les premiers mètres linéaires indispensables à la reprise des versements.

Cette exploration systématique des fonds a mis en évidence de nombreux points ; parmi les négatifs, outre le manque de fiabilité des bordereaux de versement, le principal a été de constater que de nombreux documents

manquaient dans les boîtes. Certes, le plus souvent un fantôme signalait le nom de l'emprunteur et la date de sortie, mais cette date était en général si ancienne que l'emprunteur en question avait au mieux changé de service, au pire quitté la collectivité. En tous les cas, il ne risquait pas de se souvenir de quoi que ce soit. En fait, il n'y avait pas eu de suivi des documents empruntés, ce qui rendait quasi impossible leur récupération, sauf exception, à l'occasion d'un nouveau versement.

Malheureusement, de nombreux documents, et des plus intéressants bien sûr, avaient disparu sans laisser de traces. Il s'est avéré après enquête que les magasins d'archives étaient ouverts à qui voulait, sans surveillance, et que des chercheurs voire des indéclicats (pas forcément les mêmes) s'étaient allègrement servis. Il y avait peu d'espoir de retrouver les archives disparues mais pour éviter que cela ne se reproduise, toutes les serrures des magasins ont été changées, le service des archives étant désormais le seul dépositaire des clés. Il est devenu un intermédiaire obligé pour accéder aux fonds, une situation normale en fait...

Une réorganisation des magasins, avec déplacement des fonds en fonction de leur intérêt et de la fréquence de consultation, ainsi qu'un refoulement ont été menés. C'est écrit ici en quelques mots mais, sur le terrain, cela s'est traduit par un énorme travail.

Autre point négatif, la cotation. Elle semblait suivre au premier abord le cadre de 1926 puis la cotation en W, mais en réalité il s'agissait d'une interprétation libre. En témoignaient les 37 sous-séries de la série H, ou les deux versements enregistrés en parallèle dans la série W. En fait, la personne ayant mis en place le W avait considéré les services techniques et les services administratifs comme deux collectivités distinctes. Il y avait donc deux versements différents pour la sous-série 1 W, et ce jusqu'à 155 W. Quelle surprise de constater que le 3 W 17 pouvait être, au choix, un dossier de travaux sur la piscine municipale ou des inscriptions à la cantine scolaire ! Progressivement, il a fallu recoter toutes ces boîtes.

Néanmoins, il y a eu également du positif dans tout cela et cette mise à plat a montré toute la richesse et l'intérêt des fonds conservés, surtout pour les séries modernes. Bien que mal cotées, elles avaient été décrites dans le détail et ces instruments de recherche non réglementaires mais fort intéressants ont pu être largement utilisés. Il faut ici mentionner le fonds ancien. Conservé à part, dans un magasin aux normes de la médiathèque, il avait été décrit en 1910 par l'archiviste du département. De ce fait bien connu, il était régulièrement

consulté. Hélas pour les Archives municipales, les lecteurs passaient par la médiathèque pour les consultations.

Sur la forme, il convenait d'aller visiter tous les services versants et surtout ceux n'ayant jamais versé, afin de leur expliquer ce que devait être le fonctionnement normal d'un service d'archives et quelle aide il pouvait leur apporter. Cette notion d'aide est essentielle, les archives devant apparaître comme un soutien et non une contrainte pour les services, sinon ils ne versent pas, ou mal. Un gros travail pédagogique fut mené, nécessitant patience et diplomatie, d'autant que les relations avec les services versants étaient assez mauvaises. En effet, ceux désirant verser en étaient empêchés faute de place et ceux ayant déjà versé éprouvaient souvent des difficultés à accéder à leurs dossiers faute d'instrument de recherche pertinent. Par conséquent, ils étaient plus que réticents à verser à nouveau.

Combattre la solitude

Il est important de se construire un réseau, dans et hors la collectivité.

Les Archives municipales de Valence, entre 2003 et 2010, étaient rattachées à la direction des Affaires culturelles. Le premier réseau à mettre en place était donc avec les autres services de cette direction : le musée, la médiathèque, le service ville d'art et d'histoire¹, les établissements d'enseignement artistique, le théâtre et le Centre du patrimoine arménien². Les collègues de ces services se sont montrés accueillants et intéressés, et des actions communes se sont rapidement mises en place. La préparation de leurs visites aux Archives par les guides-conférenciers, des ateliers en direction d'un public scolaire, l'accueil de groupes de visiteurs, le montage d'expositions, tout cela a permis une meilleure connaissance et exploitation des fonds conservés, ainsi qu'une forte amélioration de l'image du service.

Il faut souligner ici l'importance de ces expositions montées par le service des archives, lui ayant donné une visibilité importante et de ce fait une légitimité accrue. Deux expositions importantes ont été montées en 2005 et 2010, en collaboration avec d'autres services. La première concernait le centenaire de la

¹ La ville de Valence possède le « label ville d'art et d'histoire » depuis 1995.

² Cet équipement particulier est un centre d'interprétation lié à l'histoire de la communauté arménienne valentinoise.

création du parc municipal. En dehors d'une partie classique de présentation de documents, elle montrait une reconstitution de certaines zones du parc, ainsi qu'une projection d'œuvres artistiques. Elle fut le fruit d'une superbe collaboration avec l'école des beaux-arts et le service des espaces verts. Cette exposition a ainsi permis de faire connaître les Archives municipales à des collègues ne se sentant pas concernés par leurs activités ni même par leur existence. Enfin, certains élus ont pu s'apercevoir de cette existence et de cette utilité.

La seconde exposition était consacrée à l'évolution historique de l'urbanisme valentinois à travers la présence militaire dans la ville¹. Fruit d'une collaboration plus « classique » avec le service ville d'art et d'histoire et le musée, elle a également rencontré un certain succès dont les archives ont bénéficié.

Une exposition donne à l'archiviste le plaisir de pouvoir exploiter les fonds conservés ; elle est également une vitrine attirant ensuite de nouveaux usagers.

En 2010, la direction des Affaires culturelles est devenue une direction de l'Agglomération et a disparu de l'organigramme de la Ville. L'agglomération, quant à elle, ne souhaitait pas organiser de service d'archives à son niveau. Après un amusant et bref rattachement à la direction des Sports, le service a été intégré à la direction de l'Administration générale et des Affaires juridiques. Cette coupure avec les services culturels a finalement été une bonne chose en terme d'impact, car cette dimension « culture » empêchait souvent que les archives soient considérées comme un service d'appui. En intégrant une direction qui était un interlocuteur incontournable pour tous les services de la ville, les archives sont devenues elles aussi incontournables. La question de la direction de rattachement est importante même si la situation varie d'une collectivité à l'autre ; dans le cas de Valence, ce changement a été réellement bénéfique pour les raisons évoquées plus haut. Certains services ont considéré les archives autrement après leur sortie organisationnelle de la sphère culturelle et historique. Et même si cet aspect demeure essentiel, il ne faut jamais perdre de vue la dimension purement administrative et technique d'un service d'archives municipales. Cela ne donne pas de belles perspectives d'exploitation de documents mais cela permet parfois de voir le budget du service évoluer dans le bon sens. Dans le cas de ce service où tout était à faire et à refaire, cet aspect technique a été finalement un levier un peu plus puissant que la dimension historique, pourtant exceptionnelle. Naturellement, les liens étroits tissés avec les services culturels ont perduré, ce changement d'organigramme n'ayant pas transformé le fonctionnement des Archives municipales. Il

¹ Valence a été une importante ville de garnison jusqu'au début du XX^e siècle.

convient ici de remercier les deux directeurs qui ont eu à connaître plus précisément le service des archives ; leurs intentions ont toujours été positives et stimulantes, leurs moyens étant ce qu'ils étaient...

En dehors de la collectivité, les différents archivistes en poste dans les communes de la Drôme et de l'Ardèche se retrouvaient régulièrement pour des réunions de travail et d'information : les Archives de Valence se sont intégrées à ce groupe. Les collègues « drômardéchois » ont été un soutien précieux, tant professionnellement qu'humainement. Plus largement, le service s'est inscrit sur les divers forums existant sur Internet.

De l'importance des collaborateurs et du public

Il a également fallu travailler la relation avec les usagers du service. Le public était jusque-là bien reçu, conseillé et renseigné du mieux possible. La carence en instruments de recherche empêchait tout de même souvent d'avancer dans un travail comme il l'aurait fallu. Quant aux lecteurs intéressés par le fonds anciens, ils ne se rendaient pas dans la salle de lecture des Archives municipales mais à la médiathèque. Cependant, les lecteurs, des généalogistes en majorité et sans grande originalité, ont rapidement pu profiter des améliorations apportées. En effet, les registres d'état civil, conservés tout au fond d'un magasin, ont été ramenés dans la salle de lecture. Celle-ci étant peu éclairée par la lumière du jour, autant en tirer parti. Du coup, les généalogistes accédaient directement aux registres, sous l'œil des agents de la salle de lecture et cela a facilité la tâche de tous. Paradoxalement, une autre amélioration apportée a été une restriction des horaires d'ouverture au public. Les horaires étaient alignés sur ceux des autres services de la ville, mais avec un public bien moindre. Cela impliquait de mobiliser en permanence un agent en salle de lecture, gênant l'avancée du travail sur les sites de conservation, lesquels étaient distants géographiquement de la salle de lecture. En réduisant les horaires d'ouverture, le service rendu a été meilleur. Au moins deux agents accueillent et renseignent les usagers aux heures d'ouverture et davantage de documents sont mis à disposition, puisque l'identification et la description des fonds avancent plus rapidement.

Concernant les usagers internes, non soumis à ces horaires, la relation presque inexistante au départ a été travaillée pour instaurer un climat de confiance réciproque et de collaboration. Les collègues des autres services ont compris petit à petit le fonctionnement des Archives, l'aide qu'elles pouvaient leur

apporter et, par extension, l'intérêt de verser régulièrement et correctement. La boucle était ainsi bouclée.

Un logiciel de gestion d'archives a également été acheté, permettant au fil du temps de faciliter les recherches et le travail en général.

En parallèle de ce travail purement archivistique, la gestion administrative du service a dû être menée : préparation budgétaire, relations avec les fournisseurs, établissement des marchés et encadrement du personnel. Les deux agents du service étaient là à la suite d'un reclassement et n'avaient pas choisi cette affectation. Il fallait engager à leur égard une action pédagogique forte, tout en s'appuyant sur eux et leur vécu. Cette question des agents reclassés aux Archives « faute de mieux » se pose malheureusement dans de nombreuses collectivités. C'est réellement problématique, à la fois pour les agents eux-mêmes et pour l'image du service, qui apparaît alors comme une impasse professionnelle. Sur les deux agents en poste en septembre 2003, l'un a fait valoir assez vite ses droits à la retraite ; il a été remplacé par une personne motivée qui souhaitait travailler aux Archives. Elle et son collègue ont dès lors constitué une équipe soudée et efficace, une des clés de la renaissance des Archives municipales à Valence. Tous deux ont bénéficié de formations en bureautique, en informatique spécialisée et dans divers domaines archivistiques. L'archiviste en poste peut assurer une formation de base, mais la participation à des stages à l'extérieur est stimulante pour les agents, ce qu'il ne faut pas négliger.

Les actions décrites précédemment ont été mises en place sur le long terme. Certaines ont rapidement porté leurs fruits, d'autres ont réclamé plus de temps et certaines, au bout de huit ans de présence à la tête du service, n'étaient pas arrivées à leur terme au moment du changement d'archiviste. Le problème crucial des locaux saturés et inadaptés se posait hélas et se pose encore dans toute son ampleur.

Du passé à l'avenir

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la création ou re-création d'un service ne commence pas nécessairement par un plan d'action ou un projet de service. On peut agir comme cela si on crée réellement, à partir de rien. Dans le cas de Valence, le service existait. Sur quelques sujets, les Archives étaient

présentes, voire efficaces ; sur d'autres, on parlait de zéro et sur d'autres encore, on se trouvait en-dessous de zéro.

Cette situation existante était à prendre en compte, car elle était évidemment à la base du futur projet de service. Dans une collectivité de taille importante, la prise en compte de toutes les dimensions du service des archives peut durer longtemps. Ce temps est nécessaire car le projet de service doit reposer sur une fine appréciation des possibilités mais aussi des limites des Archives municipales.

Concrètement, à Valence, ce temps d'observation et de compréhension a duré huit ans. Bien sûr, de multiples projets ont vu le jour. Certains ont échoué, d'autres ont été menés à bien. Mais c'est le nouvel archiviste, arrivé en avril 2011, qui a rédigé le projet global destiné aux élus et réclamé par eux.

À cet égard, les circonstances ont été favorables. Il est parfois difficile, lorsque l'on est pris dans ses tâches quotidiennes, de s'élever et de considérer son action avec du recul. En revanche, un nouvel arrivant, si on le détache un peu au départ des tâches concrètes, sera davantage capable de prendre la distance nécessaire.

Il faut souligner que l'archiviste en poste et son successeur ont eu la chance de pouvoir travailler ensemble pendant deux mois. Cette opportunité rare a permis une transition en douceur pour chacun. L'« entrant » a pu avoir toutes les informations à la source et le « sortant » s'est rassuré de voir le travail déjà accompli laissé entre de bonnes mains. Tant il est vrai qu'on noue un lien particulier avec un service que l'on a mis en place et que le quitter ne va pas sans déchirement.

À ce propos, il faut veiller à éviter, autant que faire se peut, l'écueil majeur de la personnalisation de la fonction. À quoi bon travailler dur pour redresser un service si tout risque de s'effondrer en cas de départ ? Toutes les actions menées doivent pouvoir être reprises par n'importe quel autre archiviste, sans quoi le risque d'un retour en arrière est réel.

Cette expérience à Valence a été aussi marquante que formatrice. Un poste comme celui-ci nécessite de s'appuyer sur une bonne pratique professionnelle et est peu adapté à un archiviste débutant. On en retire au final une gratification et une satisfaction à la hauteur de l'investissement consenti.

Laurence SALCE
Archiviste
laurencesalce@yahoo.fr